

Tester les noms collectifs en Breton, enquête sur le nombre et la numérosité

Mélanie Jouitteau, Milan Rezac

▶ **To cite this version:**

Mélanie Jouitteau, Milan Rezac. Tester les noms collectifs en Breton, enquête sur le nombre et la numérosité. ar C'hoadic, Ronan. Mélanges en l'honneur de Francis Favereau = Pennadoù dibabet en enor da Frañsez Favereau = A Festschrift in honour of Professor Favereau, Skol Vreizh, pp.331-364, 2018, 978-2-36758-074-6. hal-02551855

HAL Id: hal-02551855

https://univ-pau.hal.science/hal-02551855

Submitted on 17 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Tester les noms collectifs en Breton, enquête sur le nombre et la numérosité

Mélanie Jouitteau et Milan Rezac
IKER, CNRS, Université de Pau et des pays de l'Adour, Université Bordeaux III

Résumé: Les noms collectifs en breton ont comme propriétés saillantes le déclenchement de formes plurielles de lôaccord et des anaphores et lôabsence de base au singulier au profit dôun singulier dérivé en ajoutant le suffixe singulatif *-enn*, mais leurs propriétés précises de nombre et de numérosité n'ont pas été explorées de façon systématique. Nous présentons ici les résultats d'une étude pilote des noms collectifs, où nous dégageons des tests qui les contrastent avec d'autres classes de noms, tels que les noms comptables, les noms de groupes, et différentes variétés de noms massiques. Nous nous arrêtons en particulier sur les classes de noms qui montrent des propriétés de nombre (syntaxique) et de numérosité (sémantique) atypiques partagées avec les noms collectifs en breton. Nous passons en revue nos résultats théoriques, méthodologiques et comparatifs, ainsi que leurs limites.[1]

1 Introduction

1.1 Les noms collectifs bretons et la relation nombre-numérosité

La littérature grammaticale descriptive et/ou formelle du breton (Kervella 1947, Trépos 1957, Anderson 1986, Press 1986, 2010, Favereau 1997) considère que la catégorie des collectifs tombe dans l'inventaire des catégories du nombre, comme celle des singuliers et des pluriels. Les singuliers et pluriels, pour une première approximation, correspondent assez bien à ces classes en français, avec un accord et des anaphores plurielles pour la forme plurielle *kizhier* 'chats' dérivée du singulier *kazh.* En ce qui concerne les pluriels nus bretons qui sont absents du français, ils sont comparables avec leur équivalent anglais avec des usages existentiels, génériques et anaphoriques de pluriels nus comme *koadoù* 'forêts' dérivé du singulier *koad*. Les collectifs comme *gwenan* 'abeilles', *gwez* 'arbres', *stered* 'étoiles' diffèrent de ces deux classes aux niveaux morphologiques, syntaxiques et sémantiques.

Morphologie: Les collectifs ne sont dérivés d'aucune base au singulier. Leurs rares suffixes récurrents sont réductibles à des anciens pluriels qui ne sont plus interprétés en synchronie. Au contraire, les collectifs sont prototypiquement en relation de dérivation avec le suffixe singulatif *-enn*, *gwenan-enn* 'abeille', *gwez-enn* 'arbre', *stered-enn* 'étoile'. Les singuliers obtenus sont des noms comptables réguliers, et comme tels peuvent (parfois) se pluraliser.[2]

[1] Cet article a bénéficié de la patience et générosité de J. Jade, A-M. Louboutin et M. Lincoln lors de huit séances d'élicitation. Qu'ils soient ici chaudement remerciés. Les résultats bruts des élicitations sont en ligne dans la *Centrale d'élicitations* du site ARBRES http://arbres.iker.cnrs.fr. Cette recherche est financée en partie grâce au *FP7 Collaborative Project AThEME* (GA 613465). Le calibrage des tests a été préalablement effectué dans Jouitteau et Rezac (à venir).

[2] Les pluriels réguliers en breton sont typiquement formés du suffixe *-où*, mais pour certaines catégories, *-ed,*

Syntaxe: Les collectifs sont strictement contrôlés par l'accord pluriel. Ils sont de même repris anaphoriquement de façon locale et non-locale par des pronoms pluriels.

(1) **an ed** a bleg **o** fenn, azw **int**.
le céréales R penche leur tête mûr sont
'Les céréales penchent la tête, elles sont mûres.' *Poher*, (Favereau 1997: §78)

L'anaphore d'un collectif est obligatoirement plurielle même en dehors du domaine de la phrase. La situation est similaire au français *ciseaux*, dans *J'ai perdu les ciseaux. Tu {les/*l} 'aurais retrouvés?* où l'anaphore est obligatoirement plurielle malgré l'unicité sémantique de l'objet et la perte relative du singulier syntaxique *ciseau*. Ce phénomène est capturé comme relevant du domaine de la syntaxe dans la théorie de type D des pronoms (Elbourne 2005). Nous adaptons l'étude de Elbourne (2013) sur le genre en considérant que l'anaphore réalisée comme *les* et non *le* contient une structure sous-jacente contenant le nom pluriel *ciseaux*.[3]

Sémantique: Le sens sémantique précis à donner au terme "collectif" est le thème de la présente recherche. Pour une première approche, le nom collectif *gwez* couvre le spectre sémantique allant de 'arbres' à 'forêt'. Il semble correspondre à la lecture d'espèce et générique de *Les arbres sont grands (ici)*, à l'existentiel vague *Des arbres entourent ma maison*, et au défini vague *J'ai une maison dans les arbres*. La forme du pluriel du singulatif *gwezennoù* est plus restreinte dans son usage que les autres pluriels comptables. Elle est utilisée pour *Quelques arbres entourent ma maison,* et *Regarde: c'est là qu'on a planté (tes/les) arbres*. Si cette approximation est correcte, il existe des équivalents dans la littérature sous le terme de collectifs-distributifs (Corbett 2004). D'autres intuitions pointent une similarité avec les pluriels lexicaux de type *lunettes*, ou de l'anglais *oats* 'avoine' et *clothes* 'habits' (Acquaviva 2008), ou bien encore avec les noms de groupes déclenchant un accord pluriel (*The herd w**ere** grazing peacefully*, 'Le troupeau était.PL en train de paître paisiblement', Allan 1980, *The government is/are divided*, Favereau 1997 :§78).

Cette étude prétend dégager les liens entre le nombre syntaxique et la numérosité sémantique des noms dits collectifs en breton. Une des façons d'approcher le problème est

---

-ien/-ion sont des suffixes réguliers. Une variété de pluriels semi-réguliers attache un suffixe récurrent à la base du singulier avec potentiellement un changement de voyelle sur la base. D'autres pluriels comme *tud* '(des) gens' ne sont pas dérivés d'une base au singulier. Les noms collectifs ne sont pas dérivés, comme *gwez* 'arbres', ou apparaissent avec d'anciennes marques de pluriels, comme *-ent* dans *skevent* 'poumons', singulier *skeventenn* 'poumon'; *-ien, -ion* dans *kelien* 'mouches', *glasien* 'verdure', cf. *glas* 'vert'; *bili* 'galet(s)', un ancien pluriel interne. Quelques suffixes sont semi-productifs: *-ez*, dans *kerez* 'cerises', s'attache ainsi aux emprunts: *banan-ez* 'bananes', singulatif *bananezenn*; *-en*, *salad-en* 'salade(s)', singulatif *saladenenn*. Voir Kervella (1947), Favereau (1997).

[3] Nous évitons ici de rentrer dans les détails du système d'accord en breton. Schématiquement, les verbes et les prépositions n'ont pas d'accord ou un accord 3SG avec un argument non-pronominal, sauf dans le cas du verbe 'avoir' qui s'accorde avec son sujet. Les verbes comme les prépositions peuvent recevoir un argument pronominal incorporé, incluant les cas où ce pronom est le résomptif d'un pronom au dessus de la négation. Voir Jouitteau et Rezac (2006, 2008, 2009) ainsi que la littérature citée. Voir Jouitteau (2009-2015:'système d'accord') pour un résumé de la variation dialectale.

d'étudier les décalages et les relations entre nombre et numérosité dans d'autres systèmes, ainsi que les théories de ces relations, et les tests appliqués pour l'étude des catégories inconnues. La catégorie des masses articulées, par exemple, comme *mobilier* ressemble pour partie aux noms massiques prototypiques comme *eau, brume* mais aussi aux pluriels comptables comme *chaises*. Nous pouvons l'évaluer avec des tests pour lesquels noms massiques et pluralités diffèrent, comme la quantification (**quelques mobilier vs. quelques chaises*) la réciprocité (**Le mobilier / *L'eau / Les chaises se ressemblent*), les prédicats distributifs (*Le mobilier est carré / Les chaises sont carrées*, où chaque unité la plus petite montre cette propriété, et non l'ensemble du mobilier). Ces test fournissent un ensemble de conclusions descriptives et théoriques qui permettent d'éclaircir la numérosité de *mobilier* et la relation qui existe avec son nombre syntaxique singulier.

Nous exposons et explorons dans cette étude les tests rassemblés jusqu'à présent pour enquêter sur les collectifs bretons. Il doit rester clair que nous nous trouvons encore largement en territoire inexploré : si quelques chemins sont dûment cartographiés, d'autres sont encore tout à fait nouveaux, et un des buts de lœétude est dœétablir sa propre faisabilité.[4]

1.2 Les noms collectifs par rapport aux autres noms bretons

La littérature descriptive est assez ambiguë dans sa définition des collectifs. Ce sont nécessairement des noms qui déclenchent accord et anaphores plurielles sans pour autant être dérivés morphologiquement d'une base au singulier : un pluriel irrégulier comme *tud* (singulier *den*) rentre donc dans cette définition. Cet item est parfois inclus dans les collectifs (Trépos 1957: 122), parfois exclu (Kervella 1947: 336). La liste des noms donnés de façon récurrente comme collectifs comprend:

Plantes et leurs parties: *plant* 'plantes', *geot* 'herbes', *gwez* 'trees', *strouezh* 'maquis, broussailles', *trinchin* 'oseille', *korz* 'tiges', *ed* 'céréales, blé', *gwinizh* 'blé', *mais* 'maïs', *mouar* 'mûres', *sivi* 'fraises'; *frouezh* 'fruits', *kraoñ* 'moix', *greun* 'grains', *patatez, tomatez, karotez* 'patates, tomates, carrottes'; *deil* 'feuilles, feuillage', *bleuñv* 'fleurs', *struj* 'broussailles', *had* 'semence, graines'

Petits animaux: *c'hwibi/fubu* 'moucherons', *merien* 'fourmis', *kelien* 'mouches', *laou* 'poux', *gwenan* 'abeilles', *buzhug* 'vers de terre', *logod* 'souris', *istr* 'huîtres', *meskl/birinig* 'moules', *nez* 'lentes'

Animaux plus importants: *moc'h* 'cochons', *chatal* 'bétail'

Objets naturels inanimés: *blev* 'cheveux, chevelure', *reun* 'crinière', *pluñv* 'plumes, plumage', *bruzun* 'miettes', *bili* 'galets'

Objets non-naturels: *dilhad* 'habits', *pilhoù/truilhoù* 'guenilles', *krampouezh* 'crêpes', *arc'hant* 'argent'

Ces catégories sont révélatrices à la fois pour ce qu'elles contiennent et ce qu'elles excluent, en comparaison avec les noms massiques et les pluriels lexicaux de l'anglais et du

[4] Wierzbicka (1988), Corbett (2004), Acquaviva (2008), Doetjes (2012), Massam (2013, ed.) recensent typologiquement les propriétés de numerosité et de nombre.

français. Manquent par exemple à cet inventaire les noms de substances (*eau, vapeur*), les noms abstraits (*courage, esprit*), ou les extentions spacio-temporelles (*espace*, *vacances*).[5]

Trépos (1957: 219) décrit les collectifs comme référant à des "masses confuses, dans lesquelles il est difficile de discerner des unités", ce qu'il illustre par 'cheveux', 'fourmis', 'galets', mais aussi 'arbres'. Il semble vain de chercher à isoler une propriété physique ou culturelle qui déterminerait si un nom est ou nœst pas un collectif, tout autant que pour la division comptable/massique. Nous revendiquons que le massique anglais *fruit*, 'fruits', opposé au non-massique *vegetable*, 'légume', ne nous dit pas grand chose sur la botanique de leurs référents, pas plus que sur les habitudes alimentaires comparées des anglophones et francophones. Au mieux, ces catégories peuvent poser des questions, comme celle de la pluralité de *oats*, 'avoine', qui peut venir du fait que l'avoine était originellement consumée en grains "et non pas comme le blé ou l'orge, sous forme de flocons ou de farine" (*Oxford English Dictionary* s.v. *oats*). Dans le domaine des collectifs bretons, si *logod* est prototypique de la catégorie des collectifs, *razh* 'rat' de sens très proche n'en est pas moins singulier comptable. Le pluriel régulier *razhed* est localement réanalysé comme un collectif (*raed, raedenn*, Locronan). Ces changements de catégories ne semblent corréler aucunement les statitiques démographiques réelles de ces animaux dans diverses localités. Au vu de l'inventaire des collectifs ci-dessus, on peut dire au mieux que les collectifs sont utilisés pour des entités qui « tendent à être construites en groupes » (Irslinger 2014: 95). Cette caractérisation nœst pas même exclusive : toutes les entités qui tombent sous cette définition ne sont pas des noms collectifs. Comme en français ou en anglais, les entités qui tendent à être construites en groupes peuvent aussi être exprimées par des noms de groupes singulier comptable ou des noms massiques *singularia tantum*.

noms de groupes singulier comptable:

Le breton a des noms comptables réguliers et pluralisables qui réfèrent à des groupes, comme *familh* 'famille'. Il a aussi des suffixes productifs pour former des noms de groupes, notamment *-ad*, comme dans *stroll-ad*, 'groupe', *bandenn-ad*, 'bande', *dorn-ad*, 'contenu d'une main' (Favereau 1997: §141). Le breton utilise aussi le suffixe *-eg* pour former de noms de collections de plantes comme *drez* 'roncier", *foenn* 'foin' > *foenn-eg* 'pré à foin' (Favereau 1997: §155).

Noms massiques singularia tantum

Les noms collectifs correspondent souvent en sens aux noms massiques, mais il existe aussi des noms massiques singuliers qui correspondent en sens aux collectifs : (Kervella 1947: §336): *keneud* 'bois sec' (Trépos 1957: 122), *foen* 'foin' (Kervella 1947: §336), *bezin* 'algues' in (2). Les noms de plantes comme *ed*, 'céréales, blé', *korz*, 'roseau(x), tige(s)', montrent des oscillations entre la catégorie des collectifs et celle des *singularia tantum* (Favereau 1997: §78), comparables à la variation comptable/massique de l'anglais *garlic*.

---

[5] Les exceptions comme le nom de substance en (i) réfèrent en fait à des objets. Voir aussi Menard and Kadored (2001: s.v. *gwer*, 'verre') pour un singulier massique comme substance, et un collectif comme 'verrerie', comme en français ou en anglais.

(i) *Honnez, hag e ve leiz an daol a* ***aour****, na fiñvo ket anezh****o****.* (Trégor, Gros 1970b: §'leiz')
this.one and R is full the table of gold neg move neg P.them
'This one, even if the table was covered with gold, would not touch it (#them)'.

(2) ***Ar bezin*** *'oa goulenn dezh**añ**.*
le algue était requête à.lui
'On demandait du goëmon à acheter.' Merser (2011:13)

(3) *An **ed** n' {**int/eo**} ket azw.*
le céréales neg sont/est pas mûr.
'Les céréales ne sont pas mûres.' Favereau (1997:§78)

Certains noms sont clairement à cheval sur les deux catégories. *Koad*, comme le français *bois*, est une substance et un massique mais a aussi un comportement syntaxique pluriel révélant un collectif 'arbres' (Plourin 1982: 552, confirmé par M3). *Koad* peut de plus référer à une ligne d'arbres, ce qui est impossible pour le français *bois* (5).

(4) *Ar **c'hoad**-se ne zeu tamm gor ebet diout**o**.*
le bois-ci ne vient morceau chaleur du.tout de.eux
'Ce bois ne chauffe pas du tout.' (Menard and Kadored, 2001:'koad')

(5) *ul lec'h bordet a **goad** tilh*
un endroit bordé de bois-tilleul
'Un endroit bordé de tilleuls.' *idem.*

Le diagnostique formel le plus communément utilisé pour déceler les collectifs, et pour les contraster avec les pluriels irréguliers de type *tud*, est leur dérivation avec le suffixe singulatif *-enn* exocentrique qui obtient la dénotation des entités singulières que le collectif organise en ensemble. Un collectif comme *gwez* 'arbres', masculin comme tous les collectifs, a un singulier en *-enn*, féminin, *gwezenn*, *ur wezenn* qui réfère à une entité singulière 'arbre'. Cependant, *-enn* est un suffixe dérivationnel général qui s'attache aussi aux singuliers comptables, aux pluriels comptables aux singuliers massiques, aux caprices des sens déployés dans ces catégories, sans garantie d'être automatiquement autorisé dans aucune (Favereau 1997: §77-87, Jouitteau 2009-2015 s.v. *-enn*). Le nom *arc'hant* 'argent' est souvent considéré comme un collectif en tant que nom pluriel sans base au singulier, mais *arc'hant-enn* ne réfère pas à une pièce d'argent, ou à un billet. Il réfère très précisément à un disque argenté présent sur certaines armoiries, et est plausiblement absent des lexiques mentaux de la plupart des locuteurs du XXI° siècle. Le suffixe *-enn* s'attache rarement aux pluriels comptables, mais on trouve *pesk* 'poisson' - *pesk-ed* 'poissons' - *pesked-enn* 'fruit de mer'. Sur un nom comptable irrégulier, *tud* 'gens' donne *tudenn* 'personnage'. Sur un singulier massique, *dour* 'eau' donne *dour-enn* 'liquide', *boued* 'nourriture' - *boued-enn* 'partie mangeable (d'un coquillage)'. De même, l'objet collecté par les collectifs peut être isolé sémantiquement par un nom de type classifieur comme *pezh* 'pièce', *penn* 'tête', *loen* 'animal', sans discrimination entre les collectifs et les pluriels. Le nom collectif *ognon* 'oignons', le pluriel semi-régulier *deñved* 'moutons, ovins' et le pluriel irrégulier *kezeg* 'cheveaux' forment *penn-ognon, penn-deñved, penn-kezeg* pour référer à un unique 'oignon', 'mouton' ou 'cheval'.[6]

[6] Exemples tirés de Kervella 1947, Trépos 1957, Favereau 1997, Menard and Kadored 2001, Goyat 2012.

Les critères morphosyntaxiques ne permettent donc pas de cerner la distinction entre le pluriel *tud* 'gens' qui n'a pas de singulier sur base propre (*den* 'personne, humain') et la classe des collectifs. De façon plus générale, ces critères ne permettent pas de tester l'hypothèse selon laquelle les collectifs ne sont tout simplement des *pluralia tantum*, des pluriels auxquels manque idiosyncratiquement une base morphologique au singulier comme côest le cas du nom français *vacances*. Or, cette hypothèse fait une prédiction d'ordre sémantique: si les noms collectifs bretons constituent une sous-classe de *pluralia tantum*, ils devraient être syntaxiquement et sémantiquement comptables de façon régulière. C'est au regard de cette prédiction qu'il devient important d'inspecter ce qui a été dit de la différence entre les collectifs et leurs formes du pluriel du singulatif en *-ennoù.*

Selon Trépos (1957: 252), lôusage du pluriel du singulatif *steredennoù* du nom collectif standard *stered* 'étoiles' confère « une individualité plus forte » aux membres de ce collectif que ne le ferait l'usage du collectif simple. Dans la mesure où cela se vérifie, les collectifs simples seraient probablement moins facilement comptables que leurs doubles pluriels dont les atomes de pluralité seraient plus facilement saisissables. Les collectifs sont aussi parfois plus proches des pluriels comptables que leurs formes en *-ennoù*, qui sont parfois reportées comme référant à un nombre de petite quantité, mis en valeur par la traduction récurrente des formes en *-ennoù* par le quantifeur 'quelques'.[7] Caer (1906: 333) traduit *steredennou* par 'quelques étoiles', et lui donne pour synonyme *eur stereden benak*, littéralement 'une étoile quelconque' (qui a donc un sens pluriel). Le Roux (1927: carte *étoile(s)* du vannetais) glose *steredennoù* par 'quelques étoiles'. Kervella (1947: §338) dit « Le collectif équivaut à un pluriel général, et le pluriel du singulatif à un pluriel étroit. Dire *koumoulennoù* [pluriel du singulatif de *koumoul* 'nuages'] revient à dire *ur goumoulenn bennak* ['quelques nuages'] ou *un nebeut koumoul*, ['quelque nuage, un peu de nuage'] ». Favereau (1997: §83) donne (6).

(6) "le sens de *-ennoù* peut être de *quelques,*
*ur yar wenn gant pluñv-**enn-où** du war he goûg*
un poule blanche avec plume.coll-SG-PL noir sur son cou
'une poule blanche ayant quelques plumes noires sur le cou"' (Favereau 1997: §83)

Dans la mesure où la lecture óquelquesô émerge, les pluriels du singulatif en *-ennoù* devraient être restreints aux petites quantités et être incompatibles avec des quantifications importantes. Pour les pluralités importantes, ce sont les noms collectifs simples qui devraient se comporter comme des pluriels comptables réguliers.

1.3 A la recherche des collectifs sur le terrain

Les grammaires prescriptives comme descriptives laissent l'impression d'une catégorie systématique de collectifs dérivés d'un suffixe singulatif *-enn* puis d'un double pluriel en *-ennoù*. Nous avons d'abord inventorié ces triplettes, afin de pouvoir comparer sémantiquement les collectifs non seulement avec les pluriels réguliers comptables, mais aussi avec le pluriel de son singulatif en *N-ennoù*. Nous avons trouvé difficile de

[7] Pour une typologie des systèmes de collectifs et de singulatifs pouvant être restreints aux petites quantités, voir Corbett (2004: 2.2.6, 4.4, 4.6).

rassembler de telles triplettes, difficulté confirmée en corpus où les pluriels de singulatifs sont rares. Le manuel d'apiculture de Henry (1906) n'utilise par exemple aucune occurrence du pluriel du singulatif *gwenanenn* 'abeille'. Les occurrences de collectifs en *-ennoù* sont de plus sujets à variation de dialecte en dialecte et en diachronie, comme exemplifié par le nom standard collectif *stered* 'étoiles', dont la fin en *-ed* révèle l'origine de pluriel régulier formé sur *ster* 'étoile'. Une stratégie de pluralisation concurrente avait donné *stir*, 'étoiles', ainsi que ses dérivés en *-enn*, *stirenn, chtirenn*, en concurrence au singulier standard *steredenn*. On observe des pluriels en *-où* sur certains de ces singuliers (Trépos 1957: 252). Le tableau en (7) résume et croise quelques sources et donne une idée de la variation diachronique et dialectale.

(7) Formes documentées pour le nom dénotant 'étoile(s)'

	'étoiles'	'une étoile'	'étoiles' ou 'quelques étoiles'
	N	+SG	+PL
Le Bayon (1878)	*stir*	*stiren*	*stired*
Caer (1906)	*stered*	*steredenn*	*steredennoù*
Vannetais	*ster*	*sterenn*	
selon Le Roux (1927)	*stir*		*stireneù*
	chtir	*chtirenn*	*chtirenneù*
ancien KLT &	*ster*		
quelques aires de Cornouaille			
de Rostrenen (1732)	*stered*	*sterenn*	*sterennoù*
Trépos (1957:252), *Plozévet*	*stéyr*	*?*	*stered*
Goyat (2012:189), *Plozévet*	*stered*	*steredenn*	
standard actuel & KLT	*stered*	*steredenn*	*steredennoù*

Dans cette étude pilote, nous avons interrogé trois locuteurs natifs de l'Ouest des dialectes KLT, de différents âges et localités, lors de huit sessions en tout. Tous ont été en contact extensif avec le breton avant l'âge de trois ans et n'ont pas marqué depuis de rupture de pratique. Seule la plus jeune est aussi native du français. Notre première élicitation avec *J.*, 87 ans, de Mahalon/Esquibien (Cornouaille), ne nous a laissé identifier aucune triplette en *N-enn-où*. Lors de notre première élicitation avec *A-M.*, 80 ans, de Locronan (Cornouaille), aucune triplette n'était productive. Le pluriel double *steredennoù* était connu par des chansons, mais pas utilisé productivement par la locutrice. Notre pluriel comptable de contrôle, *razh* 'rat' - *razh-ed* 'rat-s', s'est avéré avoir été réinterprété comme un collectif: le singulier *razh* est inconnu, et le pluriel *rayed* [= standard *razhed*] est couplé avec le singulier comptable *rayedenn* (cf. Le Roux 1927: carte 545, Trépos 1957: 243, Favereau 1997: §80). Le pluriel *rayedennoù* est accepté lors de cette première élicitation, mais s'avérera non-productif lors des tests. Une séance ultérieure d'inventaire complet révèlera une opposition tripartite unique sur l'item *burug-enn-où*, 'vers de terre'. En tout, sur trente-deux collectifs testés avec elle, trente et un n'avaient pas de forme en *-ennoù.* Quatre

d'entre eux, *trinchin* 'oseille', *ed* 'céréales', *nez* 'lentes' et *gwinizh* 'blé, farine', déclenchant l'accord pluriel, n'avaient pas de forme au singulier formée par le singulatif *-enn.*

(8) En recherche d'oppositions tripartites pour A-M. (Locronan)

	N	+SG	+PL
poire(s)	*per*	*perenn*	** perennoù*
Souris	*logod*	*logodenn*	** logodennoù*
Étoile(s)	*stered*	*steredenn*	*/? steredennoù*
rat(s)	*raed*	*rayedenn*	*?? rayedennoù*

La troisième locutrice *M.*, du dialecte léonard, est une locutrice typique des jeunes générations du XXI° siècle ayant suivi une scolarisation *Diwan*, avec un environnement familial bilingue incluant brittophones de naissance et néo-brittophones. Le contact avec la langue bretonne précède pour elle lôâge de lôécole, qui est monolingue bretonne incluant aussi des néo-brittophones. M, à 27 ans, a gardé un environnement socioprofessionnel brittophone, malgré des zones de socialisation monolingues françaises. M montra quelques collectifs sans forme en *-ennoù*: *buzug*, 'vers de terre', *kelien*, 'mouches', *gwenan*, 'abeilles' ou *istr*, 'huîtres'. Elle montrait quelques pluriels en *-ennoù* auxquels manquait la base du collectif (*klogorennoù/*klogor* 'ampoules' et *orjalennoù/*orjal* 'fil conducteur'), ou des léxèmes auxquels manquent la forme du singulatif (inconfort rapporté vis-à-vis de la forme *frouezhenn* 'fruit'). Quelques doubles pluriels n'avaient pas de forme singulative correspondante *brujun(*enn)où* 'miettes'. Sur trois sessions, nous avons identifié les triplettes productives suivantes:

(9) En recherche d'oppositions tripartites pour M. (Léon/Diwan)

	N	+SG	+PL
Poire(s)	*per*	*perenn*	*perennoù*
Cheveux, chevelure	*blev*	*blevenn*	*blevennoù*
Plante(s)	*plant*	*plantenn*	*plantennoù*
Moucheron(s)	*fubu*	*fubuenn*	*fubuennoù*
Étoile(s)	*stered*	*steredenn*	*steredennoù*
Miette(s)	*brujun*	*brujunenn*	*brujunoù*

Parmi ces items, nous mettrons de côté *blev* 'cheveux, chevelure', pour lequel nous avons relevé un comportement mixte singulier/pluriel, ce que nous prenons comme un signe que *blev* a pour la locutrice des usages occasionnels massiques. Nous rejetterons les résultats concernant le récent emprunt au français *plant* 'plants' à cause d'une probable ambiguïté avec le nom singulier français comptable *plante*. D'où la sur-représentation dans cette étude de *fubu* 'moucherons', à côté de *burug*, 'vers de terre' obtenu à Locronan.

2 Tester la numérosité en Breton

2.1 Introduction

Les collectifs bretons ne sont le pluriel morphologique d'aucune base au singulier, mais déclenchent l'accord et les anaphores plurielles. Ces propriétés sont vérifiées.

(10) Ar burug n'{**int/*eo** } ket aet war { **o** c'hiz /***e** giz} .
le vers.de.terre ne sont/*est pas allé sur leur recul / *son recul
'Les vers de terre ne sont pas retournés en arrière.' *Locronan*, [A-M. 3]

(11) Ar fubu n' {**int** / ***eo** } ket glas.
le moucherons ne sont/*est pas bleu
'Les moucherons ne sont pas bleu.' *Léon / Diwan* [M3]

L'accord pluriel sur le verbe pourrait concerner uniquement la morphosyntaxe verbale, sans corrélats interprétatifs, mais cette hypothèse n'est pas tenable pour les pronoms anaphoriques : quelle que soit la théorie des pronoms adoptée, ceux-ci correspondent à une interprétation du nombre (nombre interprété sur l'antécédent, nombre sur les pronoms comme variables individuelles, ou nombre sur un pronom défini avec un NP silencieux). Les noms collectifs sont donc interprétés comme de nombre [pluriel], et notre question est la façon dont cela fonde ou influence leur numérosité. Il est possible que le trait [pluriel] ait le même sens pour les noms comptables pluriels et pour les collectifs, comme par exemple le sens sémantique d'impliquer la cumulativité (*fubu+fubu=fubu*). Il est aussi possible que ce trait [pluriel] ait une interprétation aussi arbitraire que semble être le trait [féminin] pour le nom *table*, ou le trait [pluriel] sur le *vous* de politesse. Il est enfin aussi possible de trouver des gradations entre ces deux extrêmes, toutes conclusions qui intéressent l'enquête sur les relations entre nombre et numérosité.

Un cas d'étude pointe bien le travail de sondage de la numérosité des collectifs, ainsi que la difficulté d'en interpréter les résultats: les lexicaux pluriels et les noms de groupes s'accordant au pluriel de l'anglais (*groceries* 'courses', *oats* 'avoine'). Comme les collectifs, les pluriels lexicaux n'ont pas de base au singulier et déclenchent un accord et des anaphores plurielles. Les pluriels lexicaux, eux, n'ont pas de singulatif. Comme les collectifs, ils donnent cette impression d'opacité de l'ensemble qu'ils dénotent, en contraste avec les pluriels comptables. Cette impression peut être saisie formellement: même les lexicaux pluriels "articulés" comme *clothes* 'habits', résistent aux cardinaux et dans une certaine mesure aux quantifieurs comme *many* (12), comme si leurs atomes ne pouvaient pas être isolés par ces items. Cette propriété les rapproche donc des noms de groupes ou des massiques. Le contraste avec ces derniers est obtenu par le test de compatibilité avec les réciproques (13), où le pluriel lexical *clothes* donne des résultats meilleurs qu'avec des noms de groupes ou des massiques.

(12) { ∅ / *Five / ?Many } clothes in this pile are clean, aren't they?
cinq beaucoup habits dans ce pile sont propre, sont-pas ils
'Cinq/beaucoup d'habits dans cette pile sont propres, n'est-ce pas?'

(13) { ? Clothes / * Clothing } made out of velcro would stick to each other.
habits habits fait de velcro devrait coller à chaque autre
'Des habits de velcro colleraient les uns aux autres.'

Les cardinaux ne peuvent pas pénétrer sémantiquement le nom *clothes* pour y compter les différentes pièces d'habits, mais les réciproques y arrivent dans une certaine mesure. Les catégories les mieux étudiées de la numérosité montrent une multitude de contrastes équivalents. Tous nos tests appliqués au breton sont ainsi dirigés vers la possibilité de regarder "à l'intérieur" d'un nom collectif. Lorsqu'on dit avec Trépos (1957: 221) que « l'on ne peut pas envisager de dénombrer » les collectifs, dit-on qu'il est impossible dans le monde réel de compter les référents des collectifs (dans lequel il classe tout de même *arc'hant* 'argent' !), ou dit-on qu'on ne peut pas grammaticalement employer un collectif avec un numéral cardinal? Il s'agit ici d'établir une méthodologie formelle pour les tester.

Nous déroulons ci-dessous les tests que nous avons collectés jusqu'ici dans l'ordre qui facilite leur explication. Les résultats de notre étude pilote sont résumés en tableau dans l'appendix, mais le but de cette discussion reste de discuter et peser les tests employés afin de constituer les questionnaires d'un travail à venir. Pour la discussion théorique du calibrage des tests exposés, ainsi que les aspects comparatifs détaillés de ces tests avec les catégories nominales de l'anglais, on se reportera à Jouitteau & Rezac (à venir).

2.2 Quantifieurs flottants

Les quantifieurs flottants offrent un test classique pour saisir les atomes de sommes dans la relation partie/tout. Nous avons testé en breton les deux quantifieurs flottants *holl* et *tout* qui ont un comportement similaire de flottement dans le champ du milieu (Jouitteau 2009-2015:'holl', 'tout'), ce qui veut dire qu'ils peuvent apparaître séparés du nom qu'ils quantifient. Aussi loin qu'on puisse le constater ici, la différence entre *holl* et *tout* ressort purement du choix dialectal et n'affecte pas les résultats. Le quantifieur *holl* est compatible avec des pluriels dont le pluriel irrégulier *tud*, mais pas avec des groupes, que ceux-ci soient simples ou dérivés par le suffixe *-ad* (14). Les quantifieurs *holl* et *tout* sont compatibles avec un collectif aussi bien quôavec le pluriel de leur singulatif (15), (16).[8]

(14) {An dud, Ar razhed, * Ar vandennad, * Ar familh } a zo holl bihan-tout.
le gens le rats le groupe le famille R est tous petit-très [M1]

(15) Ar fubu(ennoù) a zo **holl** bihan-tout.
le moucherons R est tous petit-très
'Les moucherons sont tous très petits.' [M3]

(16) Ar burug(ennoù) a zo **tout** bihan-tout.
le vers.de.terre R est tous petit-très
'Les vers de terre sont tous très petits.' [A-M 3]

[8] De façon surprenante, *holl* est aussi compatible avec le nom de masse articulée *arrebeuri* 'mobilier' qui est singulier pour l'accord et les anaphores mais se comporte sémantiquement avec l'accès à ses atomes d'un pluriel comptable. *Arrebeurri* est aussi compatible avec le quantifieur adnominal *pep a N*.

(i) An arrebeuri neus bet **pep a** lufr koar.
le mobilier a eu chaque de lustre cire
'Chaque pièce de mobilier a été cirée.' [M1]

Ce résultat est un signe fort rapprochant les collectifs des noms comptables pluriels. Le quantifieur flottant *pep* 'chaque' montre le même comportement:

(17) Ar fubu(ennoù) a zo **pep** ur c'hwezh ispisial dezho.
le moucherons R est chaque un odeur spéciale à.eux
'Les moucherons ont chacun une odeur spéciale.' [M3]

(18) Ar burug(ennoù) zo bet lonket gant **pep** labous.
le vers.de.terre est été avalé par chaque oiseau
'Les vers de terre ont été mangés chacun par un oiseau.' [A-M 3]

2.3 Quantifieurs adnominaux

Les quantifieurs adnominaux sont différents des précédents quantifieurs flottants en ce qu'ils autorisent des traits-phi sur les pronoms dépendants (19), (20) (cf. Grevisse 2008: §748). Ces quantifieurs adnominaux peuvent parfois saisir les atomes d'un nom de groupe (21), mais pas les atomes d'un nom massique (22).

(19) Les filles avaient (chacune) amené (chacune) **leur / sa** propre tente
(20) Les filles avaient amené **une** tente (chacune).
(21) La troupe des filles avait (*chacune) amené (chacune) une tente (chacune).
(22) Le courrier a (*chacun) un/son/leur timbre (*chacun).

Nous avons trouvé en breton que ces quantifieurs adnominaux permettent l'expression de traits-phi au singulier référant aux atomes d'un nom de groupe comme d'un nom collectif.

(23) Ar familh neus lennet **pep hini e** damm barzhoneg.
le famille a lu chaque N son morceau poème
'La famille a lu chacun un poème.' [A-M 1]

(24) Ar burug(ennoù) a neus **pep hini { he**/ * o } dachenn.
le vers.de.terre R a chaque N son/* leur territoire
'Les vers de terre ont chacun leur territoire.' [A-M 3]

La structure particulière *pep a* + DP, lit. 'chaque de' + DP, n'était pas reconnue par A-M à Locronan, mais ne posait pas problème à M en Léon. La structure *pep a* est compatible avec les pluriels réguliers et irréguliers, avec les collectifs et les pluriels du singulatif de ceux-ci. Les noms de groupes, eux, ont donné des résultats mixtes.

(25) { an dud, ar razhed, an arrebeuri, * ar vandennad logod, *ar familh }
le gens le rats le mobilier le bande souris le famille
... a zo **pep a hini** ur c'hwezh ispisial ganto.
R est chaque de N un odeur spéciale avec.eux [M1]

(26) ar familh neus lennet **pep a** damm barzhoneg.
le famille a lu chaque de morceau poésie
'La famille a lu chacun un poème.' [M1]

(27) Ar fubu(ennoù) zo bet lonket gant **pep a** labous.

le moucherons est été avalé par chaque de oiseau
'Les moucherons ont chacun été avalés par un oiseau.' [M3]

2.4 Quantifieurs adjoints

Il y a en breton différentes possibilités de quantifieurs adjoints, dont *unan hag unan* 'un et un', *a hini-enn-où* 'de un-singulatif-pluriel'. Ces quantifieurs adjoints semblent compatibles avec toutes sortes de pluralités (28), avec les collectifs (29) et avec les masses articulées (30). Ils sont compatibles avec les groupes, même si 'famille' a résisté.[9]

(28) {an dud, ar razhed, al logod, ar vandennad logod, *ar familh}
le gens le rats le souris, le bande souris le famille
...zo aet kuit **unan a unan**.
est allé parti un à un [M1]

(29) Ar fubu(ennoù) zo aet kuit **unan a unan**.
le moucherons est allé parti un à un
'Les moucherons sont partis un à un.' [M3]

(30) An arrebeuri neus steuziet **unan a unan**.
le mobilier a disparu un à un
'Les pièces de mobilier ont disparu un à un.' [M1]

A-M n'utilise aucune de ces structures, au profit de *an eil goude egile*, 'l'un après l'autre', qui est analysé avec les expressions réciproques.

2.5 Expressions réciproques

Les expressions réciproques en breton varient dialectalement autour d'usages de *an eil ... an egile/eben* 'le second é le second', ou bien *an eil ... ar re all* 'le second é les autres'. Ces expressions peuvent prendre comme antécédent un pluriel régulier ou irrégulier, une masse articulée mais pas un nom de groupe, que ceux-ci soient morphologiquement dérivés ou non. Elles acceptent un collectif ou le pluriel du singulatif de celui-ci.

(31) {an dud, ar razhed, al logod, *ar vandennad, * ar familh}
le gens le rats le souris le bande le famille
... a zeu **an eil war-lerc'h** { **eben / egile** }. [M1]
R vient le second après seconde.F / second.M

(32) Arrebeuri IKEA a dorr { **an eil war-lerc'h egile/ar re all**}.
mobilier IKEA R casse le second après second.M/ le ceux autres
'Les meubles IKEA cassent l'un parès l'autre/ les uns après les autres.' [M1]

[9] Acquaviva (2008: 262) mentionne un pluriel irrégulier incompatible avec *a hiniennou*, un résultat que nous n'avons pas pu reproduire.

(i) Ar beorien a oa aet kuit { **a hiniennou / unan a unan** }.
the poors R was gone away of one.SG.PL / one of one
'Les pauvres sont partis les uns après les autres' [M1]

(33) Ar fubu(ennoù) a zo o tont **an eil war-lerc'h ar re all**.
le moucherons R est à venir le second après le ceux autre
'Les moucherons viennt les uns après les autres.' [M3]

(34) Ar burug(ennoù) a zeu **an eil goude egile**.
le vers.de.terre(SG.PL) R vient le second après second.M
'Les vers de terre viennent les uns après les autres.' [A-M3]

A-M se sert aussi d'une structure où elle répète l'antécédent dans l'expression réciproque. De façon intéressante, cela révèle une asymétrie entre le collectif et le pluriel de son collectif. Quelle que soit la forme de l'antécédent, *burug* ou *burugennoù*, sa répétition dans l'expression réciproque doit être le collectif non-dérivé *burug*. Cette structure nœst pas disponible pour M.

(35) Ar burug(ennoù) a zeu **an eil goude ar burug(*ennoù) all**.
le vers.de.terre(SG.PL) R vient le second après le vers.de.terre(*SG.PL) autre
'Les vers de terre viennent les uns après les autres.' [A-M3]

2.6 Prédicats essentiellement distributifs

Le prédicat *heñvel* 'pareil, similaire' montre le même comportement que les expressions réciproques. Seuls les noms de groupes y résistent.

(36) { an dud, ar razhed, al logod, * ar familh } (amañ) a zo **heñvel-tout**.
le gens le rats le souris le famille ici R est pareil-tout [M1]

(37) * Ar vandennad a zo (holl) **heñvel**.
le bande R est tout pareil- entièrement [M1]

(38) Er skol, evit ar vugale, an arrebeuri a zo **heñvel-tout.**
à.le école pour le enfants le mobilier R est pareil-entièrement
'A l'école, pour les enfants, le mobilier est uniforme.' [M1]

(39) Ar fubu(ennoù) amañ a zo **heñvel**.
le moucherons ici R est pareil
'Les moucherons ici sont pareils (les uns aux autres).' [M3]

(40) Ar burug(ennoù) a zo **heñvel** (an eil deus egile).
le vers.de.terre(SG.PL) R est pareil le second de second.M
'Les vers de terre sont pareils (les uns aux autres).' [A-M3]

2.7 Clitique réciproque

Les conditions sur les clitiques réciproques sont connues pour être plus faibles que ceux sur les expressions réciproques (*La vaisselle ne peut pas sécher ?quand elle se touche /*quand elle se touche les uns les autres*). En breton, nous avons testé uniquement *en em heuliañ*, 'se suivre', qui est comptatible avec toutes pluralités, avec les collectifs et les groupes.

(41) **En em heuliañ** a ra {an dud, ar familh}.
se suivre R fait le gens le famille [M1], [A-M3]

(42) **En em heuliañ** a ra {ar razhed, ar vandennad logod }.
se suivre R fait le rats le bande souris [M1]
(43) **En em heuliañ** a ra ar { fubu(ennoù), burug(ennoù) }.
se suivre R fait le moucherons vers.de.terre
'Les moucherons/ les vers de terre se suivent.' [M3], [A-M 3]

2.8 Prédicats obstinément distributifs

Les prédicats collectifs requièrent un argument pluriel, de groupe, ou même massique. Le prédicat *s'amasser le long du talus* peut être prédiqué sur *les membres du jury, le jury, l'infanterie, le courrier* ou *l'eau.* Au contraire, les prédicats distributifs comme *bailler, être né à Tsetserleg* ou *être en* surpoids doivent être prédiqués sur un ou plusieurs humains individuels. Les utiliser avec des noms de groupe requièrt la possibilité d'accéder aux atomes de ces groupes. [10]
Il existe une classe de prédicats dits "obstinément distributifs" comme *être rond, petit, grand* (Schwarzschild 2011). Ils sont prédicables sur des atomes comme *la boite* et sur des atomes de pluralités comme *les boites*, mais pas sur l'ensemble: *les boites sont rondes* n'est pas une phrase vraie dans un contexte ou chaque boite est carrée dans un arrangement collectif formant un rond, au contraire de *La pile de boites est ronde*. Dans le cas des masses articulées comme *l'infanterie* ou *le mobilier*, ces prédicats essaient obstinément de saisir les atomes des pluralités, même lorsque cela doit déboucher sur un non-sens, *#L'infanterie est ronde*, *#La neige est petite*.

En breton, le prédicat obstinément distributif *bihan* 'petit' se comporte comme prévu. Il prédique sur les atomes des pluralités comme des masses articulées, mais pas sur les massiques (44). Les noms de groupe ont un atome qui est le groupe lui-même, et les prédicats proposés ne sont alors acceptés que s'ils sont applicables à cet ensemble (45). Les collectifs se comportent comme les pluralités (46).

(44) **Bihan(-tout)** eo { an dud, ar razhed, al logod, an arrebeuri /* an dour }.
petit-très est le gens le rats le souris le mobilier le eau [M1]
(45) { **Bihan-tout/ * lart /* tev** } eo { ar familh / ar vandennad }
petit-très gras gros est le famille le bande
'La {famille / bande } est petite.'
et non pas * 'Les membres de la { famille /bande} sont petits.' [M1]
(46) **Bihan** eo { ar fubu(ennoù) , burug(ennoù) }.
petit est le moucherons (SG.PL) vers.de.terre(SG.PL)
'Les moucherons sont petits, et non pas * 'Il y en a peu.'[11] [M3]
'Les vers de terre sont petits, et non pas * 'Il y en a peu.' [A-M 3]

2.9 Cardinalité, adnominaux

[10] pour une synthèse des la distributivité et de la collectivité, se reporter à Champollion (à paraître).
[11] La locutrice se dit familière avec l'usage de *Bihan eo ar fubu* donnant le sens 'il y a peu de moucherons', mais elle ne considère pas que ce soit grammatical dans sa variété de breton.

Les cardinaux adnominaux (*cinq*) et les expressions de cardinalité plus vagues (*peu, beaucoup de*) sont utilisés comme tests car ils se combinent uniquement avec des noms comptables, et ne peuvent "regarder" à l'intérieur des groupes: **cinq jury, * peu de jury.* Ils varient pour les masses articulées ** cinq mobilier, peu de mobilier*. Pour l'anglais, les cardinaux et les expressions de cardinalité plus vagues fournissent une distinction avec les pluriels lexicaux proches de la frontière avec les massiques, comme l'anglais *police* 'police', ou *cattle* 'bétail'. En breton le nom de groupe *bandennad* est effectivement rejeté après un cardinal (47). Cependant, en breton, un cardinal impose de plus toujours un nom comptable singulier, ce qui provoque le rejet des collectifs comme des pluriels même comptables (48). L'élément surprenant en (49) est la compatibilité de la masse articulée *arrebeurri* avec un cardinal, avec ou sans classifieur singulatif. Ce résultat nôest pas confirmé avec A-M, pour qui nous nôavons pas identifié de nom de masse articulée.

(47) **Pemp** {razh, logodenn, * razhed, * bandennad} a oa aze.
cinq rat souris.1 rats bande R était ici [M1]

(48) **Pemp** { * fubu(ennoù) , *burug(ennoù) } a oa aze.
cinq moucherons(SG.PL) vers.de.terre(SG.PL) R était ici [M3], [A-M3]

(49) **Pemp** (penn/pezh) arrebeuri a oa aze.
cinq tête pièce mobilier R était ici [M1]

L'interrogatif et expression de cardinalité vague *pet* se combine avec les noms comptables et non avec les noms massiques (une fois exclue la lecture d'espèce), ni avec les noms de groupe. Comme les cardinaux, *pet* se combine avec un nom singulier comptable (50) et avec les masses articulées (51). Cependant, *pet* fournit saisit une asymmétrie entre le nom le pluriel du singulatif d'un collectif, qu'il refuse de façon attendue comme tous les pluriels, et le nom collectif simple qu'il accepte (52) et (53).

(50) **Pet** {razh, logodenn, * razhed, * bandennad} t'eus gwelet?
combien rat souris rats bande as vu [M1]

(51) **Pet** arrebeuri t'eus roet da Emmaüs, a-benn ar fin?
combien mobilier as donné à Emmaûs à la fin
'Tu as donné combien de meubles à Emmaüs finalement?' [M1]

(52) **Pet** { ã fubu, * fubuennoù } t'eus gwelet?
combien moucherons moucherons.SG.PL as vu
'Tu as vu combien de moucherons?' [M3]

(53) **Pet** { ã burug, * burugennoù } p'eus gwelet?
combien vers.de.terre vers.de.terre.SG.PL as vu
'Tu as vu combien de vers de terre ?' [A-M3]

Les expressions comme *beaucoup de*, *lots of*, correspondent en breton au prénominal *kalz* ou au post nominal *e-leizh*. Ces quantifieurs acceptent les comptables comme les massiques, à l'exception des singuliers comptables à l'intérieur desquels ils ne trouvent rien à mesurer. Ils varient dans leurs acceptation des groupes (?*beaucoup de famille*, **beaucoup de jury*). Les collectifs et leur double pluriel sont acceptés.

(54) {tud / dour / * den} **e-leizh**
gens eau personne beaucoup
'beaucoup de gens, beaucoup d'eau' *Standard*

(55) Bezôzo {tud, familh} **e-leizh**.
expl est gens famille beaucoup [M1]
'Il y a beaucoup de gens, de (membres de la) famille'

(56) Bezôzo fubu(ennoù) **e-leizh**.
expl est moucherons.SG.PL beaucoup
'Il y a beaucoup de moucherons' [M3]

A-M montre une asymmétrie dans les collectifs autorisés en refusant *burugennoù* en (57) et commente « quand il y en a beaucoup, *burugennoù* c'est pas aussi bien ». Ce commentaire doit cependant être relativisé d'une part par son acceptation sans hésitation de *kalz burugennoù* (58), et d'autre part par son évitement relatif de cet ordre de mots auquel elle préfère ailleurs l'usage prénominal de *leizh (a)* comme en (59) et (60).

(57) Bezôzo { burug, * burugennoù } **e-leizh**.
expl est vers.de.terre, vers.de.terre.SG.PL beaucoup
'Il y a beaucoup de vers de terre.' [A-M 3]

(58) Kalz burug(ennoù) 'oa.
beaucoup vers.de.terre(SG.PL) était
'Il y avait beaucoup de vers de terre.' [A-M 3]

(59) Ar stered zo **leizh** anezhe.
le étoiles est beaucoup de.eux
'Il y a beaucoup d'étoiles' [A-M 1]

(60) Bez' zo **leizh** { a dud / * a familh }.
expl est beaucoup de gens de famille

2.10 Compter

Le prédicat *compter* est compatible avec les pluriels et les massiques articulées (61), mais pas avec les autres singuliers. Nos locutrices sont partagées quant à la possibilité de compter des groupes, possibilité pour A-M rejetée par M. Les deux formes des collectifs se comportent comme des pluriels. La forme *eo* de la copule, ou *vez* qui marque l'habitude ne semblent pas influer sur les résultats.

(61) Start eo **kontañ** { an dud, ar razhed, an arrebeuri }
difficile est compter le gens le rats le mobilier
'C'est dur de compter les gens/les rats/le mobilier.' [M1]

(62) Start eo **kontañ** {* ar razh, ?/* ar vandennad logod / * ar familh }.
difficile est compter le rat le bande souris le famille [M1]

(63) Start eo **kontañ** {* al logodenn, ar vandennad , ar familh }.
difficile est compter le souris le bande le famille [AM1]

(64) Start eo/vez **kontañ** { ar fubu(ennoù), ar burug(ennoù) }.
difficile est compter le moucherons(SG.PL) le vers.de.terre(SG.PL)

'Cest dur de compter les moucherons/les vers de terre.' [M3], [A-M 3]

2.11 Cardinalité, Prédicats

Les expressions cardinales peuvent aussi apparaître dans des prédicats comme *être nombreux, être vingt en nombre*. Ils imposent des restrictions plus faibles que leur contrepartie adnominale: ils se combinent bien avec les pluriels comptables, moins bien avec les expressions quantifiées, les pluriels lexicaux, les groupes. Ils montrent une variation avec les masses articulées.

(65) {Les , *Tous les, *La plupart des, *Quelques} manifestants étaient {peu mais déterminés, vingt en nombre, trop nombreux pour les ignorer}.
?/?*Le jury était vingt à voter contre moi.
*La vaisselle était vingt é
Le courrier est {*trop nombreux pour s'en souvenir, *vingt en nombre}.
? Le mobilier est nombreux et varié.

En breton, le prédicat *niverus* 'nombreux' s'applique aux pluriels comptables, aux masses articulées et aux collectifs. M traite différemment les noms de groupe *familh* qui est compatible, et *bandennad logod* qui ne l'est pas. Le pluriel du singulatif du collectif *fubuennoù* est refusé. A-M ne reconnaît pas *niverus* mais utilise l'adjectif *stank*, qui ne donne pas la même asymétrie et accepte indifféremment les collectifs.

(66) **Niverus** eo { an dud, ar razhed, al logod, ar familh, an arrebeurri} amañ.
nombreux est le gens le rats le souris le famille le mobilier ici [M1]
(67) **Niverus** eo {* ar razh, *ar vandennad logod}.
numerous is the rat the group mice [M1]
(68) **Niverus** eo ar { fubu, * fubuennoù } amañ.
nombreux est le moucherons moucherons.SG.PL ici
'Les moucherons sont nombreux ici.' [M3]
(69) **Stank** eo ar burug(ennoù) amañ.
nombreux est le vers.de.terre(SG.PL) ici
'Les vers de terre sont nombreux ici.' [A-M3]

2.12 Pluriels nus

On trouve en breton comme en anglais des usages de pluriels nus, sans déterminant. Ceux-ci sont incompatibles avec les noms singuliers comptables et avec les noms de groupe comme *bandennad* (mais pas *familh*). Les collectifs et leur pluriel du singulatif sont compatibles. A-M commente que le pluriel du singulatif n'induit pas une quantité moindre de vers de terre dans la maison.

(70) { Tud, burug(ennoù), familh } a zo barzh ma zi.
gens vers de terre.SG.PL famille est dans ma maison
« J'ai des gens/des vers de terre/de la famille chez moi. » [A-M1,3]

(71) { Logod, tud, arrebeurri, *bandennad logod } ózo en va zi.
souris gens mobilier bande souris est dans ma maison
óJôai des souris/des gens / du mobilier dans ma maison.ô [M1]

2.13 Nombre du prédicat et lecture d'espèce

Un prédicat au singulier peut être associé à des entités multiples dans la mesure où la lecture dôespèce est disponible (*La girafe est un mammifère*). Cette lecture dôespèce ne semble disponible en breton quôavec le collectif nu.

(72) Ul **loan** sioul eo ar burug(*ennoù)
un animal paisible est le vers de terre
óLe vers de terre est un animal paisible.ô [A-M3]
(73) Ur **bronneg** eo ar fubu(?ennoù)
un mammifère est le moucheron
óLe moucheron est un mammifère.ô [M3]

2.14 Soustractions

Afin de tester la numérosité respective des collectifs et de leurs formes en *–ennoù*, nous avons soumis les locutrices à une soustraction contextualisée en exercice dôécolier. A la question posée en (74), A-M répond d'abord zéro, mais dit ensuite qu'il est aussi possible qu'il reste cinq vers de terre. A un scénario équivalent en (75), M affirme quôil ne peut pas en rester vingt, quôil ne peut pas en rester aucun mais quôil peut en rester cinq. Les deux locutrices ont donc ici la lecture óquelquesô sur la forme en *–ennoù*, mais chez M elle est obligatoire.

(74) Burug peus. Burugennoù a zo bet tapet diganité
vers.de.terre as vers.de.terreSG.PL R est été pris à.toi
óTu as des vers de terre. On te prend des vers de terre.SG.PLé ô
- Ne chom ket ken. / - Chom a ra pemp.
ódl nôen reste aucun.ô ódl en reste cinq.ô [A-M3]
(75) Fubu 'zo er werenn el labourva. Alas! ne oa ket dour awalc'h evito tout,
ha fubuennoù a zo marvet.
ódl y a des moucherons dans un verre au laboratoire. Hélas ! il nôy avait pas assez dôeau pour tous et des moucherons.SG.PL sont morts.ô
Ne chom ket ken. / - Chom a ra pemp. / # Chom a ra ugent
ódl nôen reste aucun.ô ódl en reste cinq.ô ódl en reste vingt.ô [M4]

2.15 Exhaustivité

Avec la possibilité de contraster lôensemble désigné par un collectif avec un ensemble de même propriété marqué comme autre, nous avons vérifié quôaucune forme du collectif ne force une exhaustivité dans le contexte.

(76) Kartonioù glip a zach burug 'zo, met burug all a gav gwelloc'h an douar skañv.
cartons mouillé R attire vers.de.terre óy.a mais vers.de.terre autre R préfère le terre légère
óLes cartons mouillés attirent certains vers de terre, mais dôautres préfèrent la terre légère.ô

(77) Kartonioù glip a zach burugennoù 'zo, met burugennoù all a gav gwelloc'h ...
cartons mouillé R attire v.de.t.SG.PL óy.a mais v.de.t.SG.PL autre R préfère é
óLes cartons mouillés attirent certains vers de terre, mais dôautres préfèrent la terre légère.ô

2.16 Neutralité du nombre

Nous avons testé finalement la possibilité que le collectif soit neutre en terme de nombre, en essayant de les faire référer dans des contextes où une seule unité était présente. Les collectifs sont incompatibles pour A-M avec un référent unique. Le contexte de (78) est quôune cliente au restaurant trouve un unique vers de terre (*burugenn*) dans sa soupe. A-M juge malhonnête la plainte formulée avec ou sans pluriel du singulatif en contexte existentiel. Selon M, le collectif nu est compatible avec un référent unique et seule la forme *–ennoù* est malhonnête en se commettant sur la non-unicité du référent. Les deux locutrices sôaccordent sur le fait que le restaurateur aurait toute raison de se défendre comme en (80).

(78) # Burug(ennoù) a zo em soubenn!
vers.de.terreSG.PL R est dans.mon soupe [A-M3]

(79) Fubu(#ennoù) a zo em soubenn!
vers.de.terreSG.PL R est dans.mon soupe [M4]

(80) Ne welan nemet unan aze! Ur fubuenn ne ra ken ur fubuenn, ne ra ket fubu(ennoù)!
ne vois seulement un ici un moucheron ne fait que un moucheron, ne fait pas moucherons
óJe nôen vois quôun ! Un moucheron ce nôest quôun moucheron, pas des moucherons !ô

2.17 Partitifs

Les membres d'un groupe peuvent être spécifiés comme dans *charette de pierres, cartful of stones*. En breton, ces structures sont réalisées par l'apposition adjectivale *ar c'harrad mein*, par un état construit de type *(*ar) karrad ar mein-se*, /(*le) voiture.plein le pierres-ci/, ou par le biais de prépositions, *an dud a vor* 'les gens de mer' (Kervella 1947: §§358-, Favereau 1997:§100-). Nous avons uniquement abordé l'apposition adjectivale qui montre un rejet des formes en *–ennoù* avec le nom de groupe *bandennad* (81) comme dans le cas de la spécification de *kilo* (83), mais les accepte avec *strollad* ou *piad* (82), comme dans le cas du quantifieur *bern*, ótas deô (84). En (85), il est aussi possible que la taille des rérérents tels que des moucherons se prettent mal à une relation partie/tout hors contexte solide. La gradation dôacceptations constatée ici doit sôexpliquer par dôautres corrélations.

(81) Bihan-tout eo **ar vandennad** { fubu(?ennoù), burug(*ennoù)}.
petit-très est le groupe moucherons(SG.PL) vers.de.terre(SG.PL)
'Le groupe de moucherons/vers de terre est très petit.' [M3], [A-M 3]

(82) ur **strollad** { ? fubu, fubuennoù } ur **piad** burug(ennoù)
un groupe moucherons(SG.PL) un groupe vers.de.terre(SG.PL)
'un groupe de...' [M3] [A-M3]

(83) ur **c'hilo** fubu(*ennoù)
un kilo moucherons(SG.PL) [M3]

(84) ur **bern** burug(ennoù)
un tas vers.de.terre(SG.PL)
'une masse de vers de terre' [A-M3]

(85) ul **lodenn** * fubu(ennoù) un **tamm** burug(*ennoù)
un pièce moucherons(SG.PL) un morceau vers.de.terre(SG.PL)
'une partie, un morceau de ...' [M3] [A-M3]

3. Conclusion

Cette étude pilote, avec principalement deux locutrices dôâge et de dialectes différents, testées principalement sur un item lexical chacune, nôest évidemment quôun premier pas dans lôétude du nombre et de la numérosité en Breton. Les résultats de ce travail de défrichage ne sont cependant pas négligeables. Nous adressons ici dôabord les conséquences théoriques et descriptives, pour clore sur nos conclusions méthodologiques.

Le comportement des singuliers et des pluriels comptables parallèle celui de lôanglais ou du français. Les pluriels irréguliers se comportent comme les réguliers, ainsi que *tud*, ógensô, quôil sôagisse dôun pluriel entièrement irrégulier de *den*, ópersonneô, ou dôun *pluralia tantum*. Dans les noms de groupes, qui ne montrent pas la variabilité dôaccord des noms de groupes anglais, nous avons constaté une variation dans les réponses aux tests sémantiques. Les collectifs partagent un ensemble non négligeable de propriétés avec les pluriels comptables, mais ne leurs sont pas équivalents. Les pluriels comptables ne peuvent pas précéder *ebet*, óaucunô même si *tamm* est rajouté comme pour les collectifs (comparer *tamm burug ebet,* et **(tamm) tud ebet*). Etonnamment, le collectif nu montre aussi un ensemble dôaffinités avec le singulier. Lôinterrogatif comptable *pet* qui est compatible avec les singuliers est compatible avec les collectifs nus pour les deux locutrices, qui rejettent *N-ennoù* dans cet environnement. On note aussi quôun collectif nu est compatible avec un référent singulier pour M (79), une fois mis de côté la règle pragmatique de maximisation de lôinformation. Le collectif nu est aussi compatible avec la lecture dôespèce, au contraire de la forme *-ennoù*. Les deux locutrices ont chacune des lectures óquelquesô associées aux formes du pluriel du singulatif en *–ennoù*, en contraste avec le nom collectif nu correspondant. Cependant, ces mêmes formes en *–ennoù* sont non moins clairement compatibles avec de grandes quantités comme en (83) et (84), ce qui implique que la lecture óquelquesô nécessite un environnement particulier pour émerger. Cet environnement favorisant les lectures óquelquesô nôa pas été identifié. Nous pouvons juste conclure pour lôinstant quôil existe une variation en la matière puisque les environnements syntaxiques qui laissent émerger la lecture óquelquesô peuvent être différents pour chacune des locutrices. Une lecture óquelquesô peut aussi être optionnelle pour lôune en (74) et obligatoire pour lôautre en (75).

La catégorie des masses articulées avec *arrebeurri*, ómobilierô, a donné des résultats surprenants, avec les résultats sémantiques dôun pluriel comptable malgré un contrôle de lôaccord singulier, et une coréférence avec des anaphores au singulier. Il est aussi compatible avec un classificateur singulatif (*pezh arrebeurri*, ópièce de mobilierô) ce qui est

interdit aux noms pluriels comptables. La grammaire de M offre une autre fenêtre sur le nombre des masses articulées pour lôaccord. De façon inhabituelle pour les variétés de breton (Jouitteau and Rezac 2006, 2008, 2009, Jouitteau 2009-2015:'système dôaccord'), la grammaire de M permet optionnellement lôaccord riche avec un sujet post-verbal (86). Le système est par ailleurs standard quant au sujet prénégation ou au système anaphorique. Le point intéressant concernant les masses articulées est quôen situation postverbale, *arrebeurri* persiste à se montrer singulier pour lôaccord, sans optionalité.

(86) N' {**eo / int**} ket chalet al logod gant {***e,** √ **o**} fourmaj laezh! [M3]
ne est/sont pas tourmenté le souris avec son leur fromage lait
ôLes souris sont contentes avec leur fromage.ô (litt: Les souris **est** .. avec **leur**é ')

(87) Niverus **int** { ar razhed, an dud, *ar familh, * an arrebeurri}.
nombreux sont le rats le gens le famille la mobilier [M1]

Méthodologiquement, il est essentiel de compter une séance préalable d'inventaire afin dôidentifier les triplettes *N-ennoù* présentes chez le locuteur et robustement associées à un accord pluriel. Cette séance devrait aussi inventorier les masses articulées au-delà de *arrebeurri*, ómobilierô, afin de ne pas rester sans données lorsque cet item manque au lexique particulier d'un locuteur. Dans un deuxième temps seulement, et selon ces résultats, sont préparés les questionnaires sémantiques adéquats, préférablement avec des représentations illustrées montrant les contextes d'occurrence des phrases en discours. La présence d'illustrations dans le protocole permet souvent de mettre de côté subtilement des lectures concurrentes sans imposer une surcharge cognitive au locuteur. Le cas échéant, les illustrations permettent de fixer le contexte lors d'une discussion improvisée sur un fait émergeant dans l'élicitation. La présence d'images allège aussi l'ambiance d'élicitation, ce qui est un avantage non négligeable pour un rafraîchissement cognitif régulier lors de l'exercice. Nous finissons cette conclusion par un bref retour sur expérience sur la testabilité des données du breton au XXI° siècle. Contrairement à lôidée selon laquelle les jeunes générations du XXI° siècle avec une scolarité *Diwan* ne parleraient quôune approximation de breton, et contrairement à lôidée selon laquelle leurs aîné.e.s seraient dans un état de délitement syntaxique tel quôils ne pourraient émettre de jugements, contrairement enfin à lôidée selon laquelle la sociolinguistique extrêmement minorisée de la langue bretonne la rendrait impossible à tester formellement, par trop de standardisation, par manque de standardisation, ou par une influence trop grande du français dans les données, nous avons trouvé chez ces deux locutrices les jugements robustes dôune grammaire complexe :

(i) Les jugements grammaticaux sont consistants de session en session, parfois à un an de distance (à lôunique exception pour A-M de lôacceptation de la forme *raedennoù*, órats ô, en tout début de première session, ce qui sera rejeté plus tard).

(ii) Les jugements sont nets, même lorsque la locutrice est mise en contact avec des données sémantiquement complexes, des phrases inhabituelles ou des scénarios de contextes alambiqués ï seule la capacité de concentration selon lôâge fait varier ce paramètre, ce qui est un facteur réduisible par lôétablissement de sessions courtes, et de pauses de respiration cognitive dans lôélicitation.

(iii) Les réponses incertaines et les zones de doutes existent et correspondent aux environnements dans lesquels sont reportées dans la littérature des incertitudes de jugement en anglais ou en français.
(iv) Nous ne constatons pas d'effets d'hypercorrection : les deux locutrices assument sans problème, scolarisées ou non dans la langue, leurs divergences potentielles avec le(ur représentation du) breton standard, voire les soulignent elles-mêmes avec un détachement plutôt amusé. Lors des huit séances, le seul contre-exemple vint de la plus jeune locutrice qui évoqua brièvement une inquiétude sur la façon dont ses résultats seraient interprétés, craignant une stigmatisation des anciens Diwan. Ses deux aînés, passées les deux premières minutes d'échange où ils testent plutôt à qui ils ont affaire, montrent une conscience nette de l'existence de variétés de breton divergentes du leur, mais ne montrent pas d'inquiétude particulière quant à la légitimité de leur variété de breton.
(v) La place de l'influence du français est nette dans les cas d'emprunts : le nom collectif *plant* avait des lectures occasionnelles au singulier très plausiblement dues au singulier français *plante* (Favereau 1997 signale des comportements similaires pour *articho* 'artichaut(s)', *banan* 'banane(s)'). Ailleurs dans les données, cette influence n'est pas démontrée pour ce qui concerne le nombre et la numérosité des collectifs. La distinction typologiquement répandue de l'anglais *how many/much* n'a par exemple pas d'équivalent en français mais l'opposition *pet/pegement* en breton s'y maintient solidement, même pour des propriétés non-mentionnées dans les grammaires.
Nous concluons donc qu'en ce qui concerne l'étude sur le nombre et la numérosité en breton, notre défrichage partiel met à jour un champ d'étude riche et complexe, et que son étude est réalisable avec une préparation adéquate en amont (i) du calibrage des tests formels, informés des études théoriques actuelles et de la variation typologique et (ii) du protocole de récolte des données et de son calibrage dialectal.

4. Appendix

M.		*tud*	*razhed*	*fubu*	*fubuennoù*	*plant*	*plantennoù*
accord verbal		PL	PL	PL	PL	PL	PL
référence pronominale		PL	PL	PL	PL	PL	PL
quantifieur flottant *holl*		√	√	√	√	?	√
quantifieurs adnominaux		√	√	√	√	√	√
quantifieurs adjoints *unan a unan*		√	√	√	√	√	√
Réciproques		√	√	√	√	√	√
prédicats essentiellement distributifs *heñvel*		√	√	√	√		
réciproques clitiques		√	√	√	√	√	√
prédicats obstinément distributifs		√	√	√	√		
cardinalité et adnominaux	*5*		*	*	*	*	*
	Pet		*	√	*	√	*
	e-leizh	√	√	√	*?/*√	√	
Comptabilité		√	√	√	√	*	√

cardinalité, prédicat *niverus*		√	√	√	*	*	√
Partitifs	*Bandennad*		√	*?*			
	Strollad		*?*	√	√	√	
	Lodenn		*	*	*	*	
	Kilo		√	*	√	*	
	hanterenn				*	*	
Pluriels nus		√	√	√			

M.		*logod*	*bandennad*	*familh*	*arrebeurri*	*razh*	*dour*
accord verbal		PL	SG	SG	SG	SG	SG
référence pronominale		PL				SG	SG
quantifieur flottant *holl*			*	*			
quantifieurs adnominaux			*	*	√		
quantifieurs adjoints *unan a unan*		√	*	√	√		
Réciproques		√	√	*	√		
prédicats essentiellement distributifs *heñvel*		√	*	*	√		
réciproques clitiques		√	*	*	√		
prédicats obstinément distributifs			√	√			
accord verbal		√	*	*	√		*
Cardinalité, adnominaux	*5*		*		√	√	
	pet		*		√	√	
	e-leizh			√			√
Comptabilité			?/*	*	√	*	
cardinalité, prédicat *niverus*		√	*	√	√	*	
Pluriels nus		√	*	√	√	*	

A-M.		*tud*	*burug*	*burugennoù*	*bandennad*	*familh*	*Razh /den*
accord verbal		PL	PL	PL			
référence pronominale		PL	PL	PL			
quantifieur flottant *tout*				√	√		
quantifieurs adnominaux *pep*		√		√	√	√	
Réciproques		√	√	√		*	
prédicats essentiellement distributifs *heñvel*		√	√	√		√	
réciproques clitiques		√	√	√		√	
prédicats obstinément distributifs		√	√	√		√	
cardinalité et adnominaux	*5*	*	*	*			
	pet	*	√	*			
	e-leizh	√	√	*		*	
	kalz	√	√	√			
Comptabilité		√	√	√	√	√	

cardinalité, prédicat *stank*			√	√			
Partitifs	*bandennad*		√	*			
	piad		√	√			
	tamm		√	*			
	bern		√	√			
	hanterenn						
___*ebet*		*	*tamm* √	*tamm* √		√	√
Pluriels nus		√	√	√		√	*
Nombre du prédicat		*PL*	*SG/PL*	*PL*			*SG*

Références

Acquaviva, Paolo. 2008. *Lexical plurals*. Oxford University Press: Oxford.

Allan, Keith. 1980. Nouns and countability. *Language* 56: 541-567.

Anderson, Stephen R. 1986. Disjunctive Ordering in Disjunctive Morphology. *Natural Language and Linguistic Theory* 4: 1-31.

Caer, M. G. 1906. Essai de grammaire bretonne. *Feiz ha Breiz* 3.11: 331-4.

Champollion, Lucas. à paraître. Distributivity, collectivity, and cumulativity. *Companion to Semantics*, ed. by Lisa Mathewson. Wiley-Blackwell.

Corbett, Greville. 2004. *Number*. Cambridge: Cambridge University Press.

Doetjes, Jenny. 2012. Count/mass distinctions across languages. In *Semantics*, ed. by Claudia Maienborn, Klaus von Heusinger and Paul Portner, 2559-2580. Berlin: De Gruyter.

Elbourne, Paul. 2005. *Situations and individuals*, MIT Press, Cambridge, Massachussets.

Elbourne, Paul. 2013. *Definite descriptions*, Oxford:Oxford University Press.

Favereau, Francis. 1997. *Grammaire du breton contemporain*, Morlaix: Skol Vreizh.

Goyat, Gilles. 2012. *Description morphsyntaxique du parler breton de Plozévet (Finistère)*, ms de thèse, Université Rennes II.

Grevisse, Maurice, et André Goosse. 2008. *Le bon usage*. Bruxelles: De Boeck & Larcier.

Gros, Jules. 1970. *Le trésor du breton parlé II (Eléments de Stylistique Trégorroise). Dictionnaire breton-français des expressions figurées*. Librairie Bretonne Giraudon.

Henry, Jean-Louis. 1906. *Ar gwenan*, *penos tenna diganto o mel heb o distruja*. Karaez: Moullerez Dre-Dan ar Bobl.

Irslinger, Britta. 2014. The gender of abstract noun suffixes in the Brittonic languages. Sergio Neri & Roland Schumann (éds.), *Studies on collectives and feminine in Indo-European languages*, Leiden/Boston Brill: 57-113.

Jouitteau, Mélanie et Milan Rezac 2006. Deriving the Complementarity Effect. *Lingua* 116: 1915-1945.

Jouitteau, Mélanie et Milan Rezac, 2008. From *mihi est* to *have* across Breton dialects. In *Rivista di Grammatica Generativa* 32: 161-178.

Jouitteau, Mélanie et Milan Rezac. 2009. 'Le verbe 'avoir' à travers les dialectes du breton', *La Bretagne Linguistique* 14, Nelly Blanchard, Ronan Calvez, Yves Le Berre, Daniel Le Bris, Jean Le Dû, Mannaig Thomas (éds.), 115-142. Brest: Centre de Recherche Bretonne et Celtique.

Jouitteau, Mélanie. 2009-2015. *ARBRES, wikigrammar online of the dialects of the Breton language*. http://arbres.iker.cnrs.fr.
Jouitteau, Mélanie et Milan Rezac. à venir. *14 tests for breton collectives, number and numerosity*, *Lapurdum.*
Kervella, Fransez, 1947. *Yezhadur bras ar brezhoneg*, 1947 édition Skridoù Breizh, La Baule. [1995, Al Liamm].
Le Bayon, A.-M. 1878. *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*. Vannes: Imprimerie Lafolye. [1986, Hor Yezh]
Le Roux, Pierre. 1927. *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, 4 vols. lieu: editeur
Massam, Diane (ed.). 2013. *Count and mass across languages*. Oxford: Oxford University Press.
Menard, Martial, et Ywan Kadored. 2001. *Geriadur Brezhoneg*. Plougastell-Daoulas: An Here.
Merser, Andreo. 2011. *Précis de grammaire bretonne*, Emgleo Breiz.
Plourin, Jean-Yves. 1982. *Description phonologique et morphologique comparée des parlers bretons de Langonnet (Morbihan) et de Saint-Servais (Côtes-du-Nord)*, thèse de doctorat, Université de Rennes II.
Press, Ian. 1986. *A grammar of modern Breton*. Mouton: Berlin.
Press, Ian. 2010. Breton. In *The Celtic languages*, ed. by Martin J. Ball et Nicole Müller, 427-487. Routledge: London.
Rostrenen, Grégoire de. 1732, *Dictionnaire François-Celtique ou François-Breton*, Roazhon. [2008, Al Lanv].
Schwarzschild, Roger. 2011. Stubborn distributivity, multiparticipant nouns and the count/mass distinction. In *NELS* 39, 661-678. Amherst, Mass.: GLSA.
Trépos, Pierre: 1957, *Le pluriel breton*, Emgleo Breiz, Brest. [1982, Emgleo Breiz edition].
Wierzbicka, Anna. 1988. *The Semantics of Grammar*. Amsterdam: John Benjamins.